



**LE CONSEIL MUNICIPAL,
légalement convoqué le 29 septembre 2026
se réunira à l'hôtel de ville
situé 28 avenue de Verdun
à Villeneuve-la-Garenne :**

Le 5 octobre 2026 à 18 heures

Ordre du jour

Approbation des comptes-rendus des séances du 9 et 17 avril 2026 ainsi que du 18 juin 2026

PARTENARIATS EXTERIEURS ET COHESION

1. Approbation d'une convention de mise à disposition temporaire à titre gracieux d'un local entre Hauts-de-Seine habitat et la ville
2. Approbation d'une convention de mise à disposition temporaire à titre gracieux d'un local entre la ville et l'Association « Pont Passerelle pour le Peuple » - A3P
3. Dotation politique de la ville - Approbation de la convention attributive de subvention 2026 entre l'Etat et la commune et attribution des subventions allouées aux associations
4. Approbation du rapport annuel 2025 relatif à la mise en œuvre de la politique de la ville sur le territoire de Villeneuve-la-Garenne
5. Approbation de la convention de partenariat avec l'association Cultures du Coeur 92
6. Approbation du règlement intérieur des activités périscolaires, extra-scolaires

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE

7. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (A.M.I.) pour la recherche d'un opérateur en vue de l'exploitation d'un restaurant et d'une activité additionnelle événementielle / culturelle au sein de la ferme Bongarde
8. Acquisition auprès du département des Hauts-de-Seine des parcelles cadastrées section f n°406 et f n°407 nécessaires à la création de la sente piétonne Jean Moulin
9. Acquisition auprès de la Quodam des parcelles cadastrées section f n°399 et f n°401 nécessaires à la création de la sente piétonne Jean Moulin
10. Approbation de la délégation de maîtrise d'ouvrage au profit du département pour la réalisation de la sente Jean Moulin
11. Acquisition auprès du département des Hauts-de-Seine du square Jean Moulin – parcelle cadastrée section f n°216
12. Approbation de l'acquisition du pavillon sis 1 rue Pointet, cadastré section l n°135 dans le cadre du projet de réhabilitation des abords du boulevard Gallieni
13. Approbation de l'acquisition, par la ville, du lot n°106 de la copropriété de l'ilot du mail cadastrée section i numéros 314, 316 et 317, correspondant à un local commercial, sis à Villeneuve-la-Garenne, 24 avenue de Verdun, auprès de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine
14. Approbation de l'acquisition, par la ville, des lots n°128, 129 et 176 de la copropriété de l'ilot du mail cadastrée section i numéros 314, 316 et 317, correspondant à deux magasins, sis à Villeneuve-la-Garenne, 231 boulevard Gallieni, auprès de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine
15. Approbation de l'acquisition, par la ville, des lots n° 190, 191 et 192 et n°140 à 151 de la copropriété de l'ilot du mail cadastrée section i numéros 314, 316 et 317, correspondant à des locaux à usage de bureau et des emplacements de stationnement, sis à Villeneuve-la-Garenne, 4 place André Malraux, auprès de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine
16. Approbation de l'acquisition, par la ville, du lot n°186 de la copropriété de l'ilot du mail cadastrée section i numéros 314, 316 et 317, correspondant à des locaux à usage de bureau, sis à Villeneuve-la-Garenne, 4bis place André Malraux, auprès de l'établissement public territorial boucle nord de seine
17. Signature de l'ajustement mineur de la convention NPNRU « aire 2029 » centre-ville et caravelle à Villeneuve-la-Garenne

18. Approbation de la convention relative au déport des images de vidéoprotection de l'AFUL de la Caravelle vers le Centre de Supervision Urbain de la Police municipale
19. Approbation d'une convention de partenariat permettant la passation d'un marché public d'assistance à la présidence pour le compte de l'AFUL de la caravelle à Villeneuve-la-Garenne
20. Lutte contre les dépôts sauvages de déchets - approbation d'un barème de remboursement des frais d'enlèvement et de traitement des déchets

SECURITES JURIDIQUES

21. Approbation du nouveau règlement intérieur du Conseil municipal

RESSOURCES HUMAINES

22. Modification du tableau des effectifs 2026
23. Modalités d'attribution des titres-restaurant aux agents exerçant des missions opérationnelles de sécurité publique
24. Adhésion à la mission de conseil en matière de pilotage de la donnée RH proposée par le CIG petite couronne

FINANCES

25. Garantie d'emprunt à hauteur de 50% accordée à la SEM QUODAM pour un prêt contracté auprès du Crédit Agricole

Communication des décisions municipales et des marchés publics pris par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Fait à Villeneuve-la-Garenne, le 29 septembre 2026



Pascal PELAIN

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Président de l'EPT Boucle Nord de Seine
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris
Conseiller Régional d'Île-de-France